



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

**Membres présents**

Agence Bibliographique De l'Enseignement Supérieur, établissement représenté par MILLEPIED Philippe ; Centrale SUPELEC, établissement représenté par ROGER Emilie ; CNAM, établissement représenté par BARGE Clément ; Collège de France, établissement représenté par DESIRE Estelle COMUE de Lille, établissement représenté par COPIN Christelle ; Ecole Centrale de Lyon, établissement représenté par BOULANGER Emilie ; Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Paris - ENSAM, établissement représenté par DAVY Frédéric ; ENS Lyon, établissement représenté par SAVETIER Laure ; ENS Lyon, établissement représenté par POLITIS Frédérique ; ENS Lyon, établissement représenté par LEBEL Frédérique ; EPHE , établissement représenté par ALAZET Xavier INALCO, établissement représenté par DAVID Bénédicte ; INALCO, établissement représenté par GRANGER Elisabeth ; INS HEA , établissement représenté par VAGUE Myriam ; INSA de Rouen, établissement représenté par NEDELLEC Magali ; Museum , établissement représenté par GUINEC Nathalie ; Sciences-Po Lyon, établissement représenté par RENAUD Camille ; Sciences-Po Lyon, établissement représenté par BERLIOZ-ARTHAUD Rita ; Université Clermont Auvergne, établissement représenté par ALBALADEJO Aurélien ; Université d'Aix Marseille, établissement représenté par ROUSSEAU Véronica ; Université d'Angers, établissement représenté par JOULAIN Agathe ; Université d'Avignon Pays de Vaucluse, établissement représenté par ANDREO Stacey ; Université de Bourgogne, établissement représenté par BARNABE Anne ; Université de Franche-Comté, établissement représenté par BARROT OUMRI Elise ; Université de Franche-Comté, établissement représenté par BERNARDOT Jean-Louis ; Université de Lille , établissement représenté par SCHIETTECATTE Myrtille ; Université de Lille , établissement représenté par LECLERQ Anne-Sophie ; Université de Limoges, établissement représenté par CAUMEIL Marlène ; Université de Lorraine, établissement représenté par GIRARDELLI Sandrine ; Université de Lorraine, établissement représenté par AGAZZINI DUBOST Joanna ; Université de Montpellier, établissement représenté par GERBOUIN Frédérique ; Université de Nantes, établissement représenté par GUIR Florence ; Université de Nîmes - Site de Vauban, établissement représenté par PEIZERAT Sandrine ; Université de Perpignan , établissement représenté par DORRIVAL Karen ; Université de Picardie - Jules Verne, établissement représenté par GOSSEYE Séverine ; Université de Rouen , établissement représenté par COUPELLIER Lina ; Université de Technologie de Troyes, établissement représenté par ZANCAK Eva ; Université de Toulon, établissement représenté par CAHAIGNE Isabelle ; Université Jean Monnet Saint Etienne, établissement représenté par BARERA-MICHEL Claire-Marie ; Université Le Mans, établissement représenté par PERPOIL Christelle ; Université Lyon 1, établissement représenté par N'GOV Jeanne ; Université Lyon 1, établissement représenté par SOGNY Aline ; Université Lyon 2, établissement représenté par REUSSER Elise ; Université Lyon 2, établissement représenté par BEUQUE Stéphanie ; Université Lyon 3, établissement représenté par PISTON Patricia ; Université Lyon 3, établissement représenté par GAVEND Cathy ; Université Lyon 3, établissement représenté par DURAND-PETIT Anne ; Université Lyon 3, établissement représenté par REVERAND Graziella ; Université Montpellier 3, établissement représenté par JEUNE Laurence ; Université Montpellier 3, établissement représenté par BUREAU Emilie ; Université Montpellier 3, établissement représenté par AUDIER Marie-Laure ; Université Nice Sophia Antipolis, établissement représenté par FUCHS Marianne ; Université Paris 10 - Nanterre La Défense, établissement représenté par GIRARD Marie-Cécile ; Université Paris 12 - Paris-Est Créteil (UPEC), établissement représenté par DANG Véronique ; Université Paris 13 - St Denis, établissement représenté par GHOGGAL Christine ; Université Paris 2 - Panthéon-Assas, établissement représenté par JARDIN Corinne ; Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, établissement représenté par MARKOVITCH Sylvie ;



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

Université Paris 5 - Descartes, établissement représenté par LEON Carole ; Université Paris 8 - Vincennes St Denis, établissement représenté par BEAUFRERE Emilie ; Université Paris Sud - St Quentin en Yvelines (UVSQ), établissement représenté par RENAULT Jennifer ; Université Paris Sud - St Quentin en Yvelines (UVSQ), établissement représenté par VATRIN Sophie ; Université Paris-Est-Marne la Vallée, établissement représenté par DUMONT Natacha ; Université Rennes 1, établissement représenté par HOMMET Isabelle ; Université Rennes 2, établissement représenté par BILLON Vanessa ; Université Toulouse 1 - Capitole, établissement représenté par MARCY Marie-Agnès ; Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, établissement représenté par BRECHIGNAC Hanna ; Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, établissement représenté par LOR Séverine.

**Judi 24 janvier**

**Mot d'accueil de la Présidente,**

Frédérique Gerbouin remercie les collègues de Lyon pour leur contribution à l'organisation de l'AG, présente les excuses de la DRH qui devait faire l'ouverture et le programme des deux jours.

**Rapport moral 2018. Frédérique Gerbouin, Présidente**

« C'est avec plaisir que j'ouvre cette assemblée générale 2019 à Lyon 2 et j'en profite pour remercier chaleureusement les lyonnaises et les membres du bureau pour leur investissement dans l'organisation de cette AG et leur accueil. Merci à Stéphanie, Cathy, Nelly, Sandrine, Emilie ... pour leur enthousiasme, leur ardeur et le temps consacré à cette organisation.

2018 a été marquée par le changement, un changement empreint de continuité et de renouveau, le nombre de chantiers engagés en témoigne.

Tout d'abord, le premier changement fut celui de la re-composition du bureau du conseil d'administration puisque le mandat de Françoise Quéraud qui a assuré la présidence de Parfaire pendant 3 ans arrivait à son terme. Elle n'a pas pu être là aujourd'hui et vous prie de l'en excuser. J'ai pris sa suite, après 5 années de participation au CA, en qualité de secrétaire dès mon arrivée.

Le bureau du CA de Parfaire a été renouvelé pour partie par des membres issus du CA et pour partie par des membres tout nouvellement arrivés qui ont su entrevoir la possibilité pour eux d'en faire profiter leur établissement (je pense à Séverine Gosseye, Séverine Lor, Anne Barnabé...).

La volonté du nouveau bureau, validée par le CA, a été de désigner en son sein des vice-présidents responsables de pôle, relais du bureau pour suivre les différents chantiers que s'est fixé Parfaire. Ces VP suivent la communication, les relations publiques, la coordination des coordonnateurs de réseaux, la professionnalisation des RF et AF et bien sûr, l'administration et les finances de l'association.



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

Cette réorganisation a permis d'engager de nombreux chantiers à différents niveaux, dont certains ont déjà abouti et d'autres sont en cours. Les voici :

**Pôle professionnalisation, administration et finances de l'association**

- les formalités, procurations de signature et accès au compte en banque sont effectifs pour les nouveaux membres du bureau. Le changement de numéro de SIRET auprès de l'INSEE reste à faire.
- la corrélation entre les adhésions et les accès des adhérents au site se fait désormais au fil de l'eau pour un suivi en temps réel.
- les formations à destination des nouveaux responsables de formation et assistants de formation, relayées par les coordonnateurs de réseaux et organisées par Parfaire se sont déroulées avec l'appui conjugué de la coordinatrice des coordinateurs et du groupe professionnalisation. Ces formations ont permis de former 40 RF et AF en 2018, le bilan détaillé vous sera présenté par Nelly Guilbaud. Les chantiers suivants, initiés en 2018 sont à poursuivre en 2019 et au-delà : proposer de nouvelles actions de formations aux RF, cartographier la fonction des RF aujourd'hui dans le supérieur, mettre à jour les brochures ... bref, les projets ne manquent pas, les bonnes volontés parfois ! Cette association est ce que nous en faisons, je vous invite à apporter votre contribution !

**Pôle communication**

- la mise à jour des accès adhérents est assurée au fil de l'eau ainsi que, dans la mesure du possible, les réponses aux demandes de contact via le site. Les informations et documents utiles aux adhérents sont relayés régulièrement via la rubrique actualité du site internet de l'association, sans nécessité d'accès adhérent.

**Pôle relations publiques**

- l'objectif pour Parfaire est de renouer des relations avec nos partenaires institutionnels (Ministère, AMUE, partenaires associatifs, ESEN ESR...). Ce chantier, mis au point mort est à relancer en 2019 de façon à faire valoir notre association. Même si le Ministère a associé Parfaire à intervenir aux journées de l'innovation pédagogiques en 2017, force est de reconnaître que notre association est sortie ces dernières années des écrans radar du paysage de l'enseignement supérieur faute de représentants et souffre d'un déficit d'image et de notoriété vis-à-vis de ses interlocuteurs institutionnels. Ce chantier est à relancer en 2019.

**Pôle réseaux régionaux**

- Coordination des coordonnateurs de réseau : cette mission a été instaurée suite au désengagement depuis 2017 du ministère dans le subventionnement du fonctionnement des réseaux et d'actions de formation. Présentant la difficulté pour les coordonnateurs de faire



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

valoir leur légitimité auprès de leurs établissements sans une reconnaissance du Ministère, Parfaire avait anticipé et réagit en convoquant en janvier 2016 une assemblée générale extraordinaire. Le caractère extraordinaire de cette AG avait permis de modifier ses statuts afin de reconnaître le rôle des coordonnateurs de réseau au sein de l'association, indépendamment du ministère. Les coordonnateurs de réseaux vont pouvoir disposer d'une lettre de mission, au nom de Parfaire, reconnaissant leur implication en région pour l'animation du réseau et faire le lien avec l'association. Ils sont le relai par exemple des formations que Parfaire organise à destination des RF et AF.

Depuis quelques années Parfaire doit faire face à une évolution à deux niveaux : celui du paysage de la formation professionnelle et l'apparition de nouveaux interlocuteurs (cf. les PFRH, la DGAFP) alors que dans le même temps, le paysage de l'enseignement supérieur évolue, se restructure, connaît des fusions... nécessitant la contribution des RF pour accompagner ces changements. Ceci a des impacts directs et concrets sur la vie de notre association : le temps à y consacrer fait parfois défaut, mais jamais la motivation, d'ailleurs tous les postes de membres au CA n'ont pas été pourvus en 2018. Or c'est maintenant que les RF ont besoin de Parfaire et que Parfaire a besoin de RF pour fonctionner.

Néanmoins, les membres actuels du CA sont largement investis et le succès de participation à cette AG en est une preuve, mais pas la seule. En effet, le programme de l'AG, renouvelé et interactif, a pour but de vous faire participer, échanger, produire et vous démontrer, s'il en est encore besoin, que c'est dans le partage et l'échange que l'on progresse.

Je vous souhaite une AG fructueuse en rencontres, en échanges et qu'elle déclenche parmi vous l'envie en retour de participer aux chantiers à venir. J'ai confiance en Parfaire qui a toujours su rebondir malgré les crises de participation qu'elle a pu rencontrer, les défaillances parfois des interlocuteurs institutionnels. L'année 2019 sera une année marquante dans la vie de notre association : c'est en effet en 1999, il y a 20 ans, que les statuts ont été déposés et que naissait cette association, issue de la volonté d'un petit nombre de RF qui y ont vu de suite la formidable opportunité que pouvait constituer un tel réseau. Aussi, j'en profite pour d'ores et déjà vous convier, les 10 et 11 octobre aux 20 ans de Parfaire avec en toile de fond, l'évolution du métier de RF au cours de ces 20 dernières années.

20 ans d'existence, c'est bien la preuve que cette association a constamment su se rénover, évoluer dans la continuité et être toujours là pour ses adhérents.

Pour finir, je tiens à remercier les anciennes présidentes de Parfaire encore en activité au sein de l'association, bien qu'absentes aujourd'hui, Nathalie Guinec, Françoise Quéraud, toujours au CA de l'association, garantes d'une certaine mémoire de Parfaire et preuve de l'esprit de groupe qui les anime en poursuivant leur participation dans cette belle aventure.



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

Je remercie également vivement tous les membres du CA, les anciens et les nouveaux qui ont bien voulu nous rejoindre l'an dernier, grâce à qui tous ces chantiers ont pu être menés et particulièrement cette AG. Parfaire a de l'avenir et de beaux chantiers devant elle.

Je vous remercie pour votre attention et laisse la place à Emilie Boulanger qui va vous présenter le bilan financier. »

### Rapport financier 2019

Présenté par Émilie Boulanger, trésorière de l'association

<b>Nombre d'adhérents : 99</b>
Adhérent cotisant à titre individuel : aucun
Etablissements cotisant à 400€ : 30
Etablissements cotisant à 250€ : 69

A titre d'information,

En 2013 l'association comptait 114 membres

En 2016 l'association comptait 88 membres, les fusions ayant donné lieu à la perte d'adhérents

En 2017 l'association comptait 74 membres au titre de l'établissement

En 2018 l'association comptait 99 membres au titre de l'établissement

MOTIFS	Montant CREDIT	Montant DEBIT
<b>Adhésion 2018</b>	29 720,00 €	- €
<b>AG 2018</b>	3 000,00 €	- 7 373,01 €
<b>Assurance</b>	- €	- 370,62 €
<b>Conseil administration</b>	94,54 €	- 1 537,99 €
<b>Formations AF/ RF</b>	- €	- 12 037,76 €
<b>Frais bancaires</b>	6,64 €	- 249,20 €
<b>Site internet</b>	- €	- 1 238,40 €
<b>Virement Livret A</b>	5 000,00 €	- €
	<b>37 821,18 €</b>	<b>- 22 806,98 €</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les comptes de l'association PARFAIRE étaient de :

- Compte courant : 35 993,42€
- Livret A : 20 149,23€
- 

*Bilan financier adopté à l'unanimité*



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

**Cotisations 2019**

Le Conseil d'administration propose de maintenir le tarif de 2018.

- 400 euros pour les établissements de plus de 2000 personnels
- 250 euros pour les établissements de moins de 2000 personnels.

Tarif de l'adhésion personnelle : 18 euros

Nombre de personnes présentes : 58

Nombre de procuration : 12

**Nombre d'établissements représentés : X**

Le Quorum est atteint

Vote à main levée sauf si quelqu'un s'y oppose

Pas d'abstention, pas de vote contre.

voté à l'unanimité

Les questionnaires de recueil des besoins en formation des RF et AF et des candidatures des co-animateurs de formation sont disponibles dans les sacs d'accueil.

**Ateliers d'intelligence collective**

Animés par Sandrine Bonneaud

**Vendredi 25 janvier**

**Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

6 postes à pourvoir :

3 membres sortants : Frédérique Gerbouin, Françoise Quénaud, Sandrine Peizerat

3 postes non pourvus

5 candidatures

Aurélien ALBALADEJO

Vanessa BILLON

Hannah BRECHIGNAC



**Assemblée générale PARFAIRE 2019,  
24 et 25 janvier 2019  
Université Louis Lumière Lyon**

Frédérique GERBOUIN  
Sandrine PEIZERAT  
Julien VERET

**Quorum**

nombre de personnes présentes : 61

nombre de pouvoirs : 15

nombre d'établissements représentés : 50 + 15 pouvoirs = 65

**Sont élus :**

Aurélien Albaledejo Clermont Auvergne,  
Vanessa Billon Rennes  
Hanna Brechignac, Toulouse 2  
Frédérique Gerboin Montpellier, sortante  
Sandrine Peizerat, Nimes, sortante  
Julien Veret, Strasbourg

**Adopté à l'unanimité**

Date du prochain CA 28 mars

Intervention sur l'écoute active  
Voir PPT joint

À l'occasion de cette assemblée générale à l'université de Lyon, nous avons visité du musée des moulages avec son conservateur.